



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 4 mai 2022

CM 2795/22

DRS

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	companylaw@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2-281.7339
Objet:	Vidéoconférence informelle des membres du groupe Droit des sociétés
Date:	25 mai 2022
Heure:	10:00
Lieu:	Videoconference 1+1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la Directive (EU) 2019/1937

(Documents 6533/22 + ADD 1 + ADD 2 + ADD 3 + ADD 4 + ADD 5 + ADD 6)

– Continuation de l'examen de la proposition

3. Divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des Délégués.